

## Le mot de la semaine

par James Chéron  
Maire de Montereau-fault-Yonne  
Conseiller régional

## La ville reprend vie !

Les cafés, bars et restaurants ne sont pas encore autorisés par le gouvernement à ouvrir leurs salles mais les terrasses investissent déjà les rues et places. La mairie est à leur côté pour une reprise réussie avec une autorisation d'extension et la gratuité de l'occupation du domaine public pour toute l'année. Ne reste plus aux Monterelais que d'aller y partager de bons moments de convivialité pour les aider à faire repartir leur activité !

Les services municipaux travaillent par ailleurs à une programmation riche en événements pour redonner vie à notre ville : des animations les vendredis et samedis soirs à proximité des terrasses ; une fête de la musique le dimanche 21 juin place du marché au blé, place Claude Eymard-Duvernay et place JeanXXIII ; le retour des «dimanches au kiosque» ; et même un 14 juillet festif, si les conditions sanitaires le permettent évidemment.

Vacances pour Tous, Ciné pour Tous, Cinéma en plein air et Montereau Plage seront normalement à l'agenda, pour que l'été rime avec une vie en société retrouvée après plus de 3 mois de confinement et déconfinement.

En attendant, je ne peux qu'inviter chacun à rester prudent et continuer à respecter les gestes barrière afin de poursuivre la réduction de la propagation du covid-19. Prenez soin de vous !

## #MontereauCombatLeCovid19

## Déconfinement : acte II

«La liberté redevient la règle et l'interdiction constitue l'exception». Jeudi 28 mai, le 1<sup>er</sup> Ministre Édouard Philippe lançait en ces termes la «phase 2» du déconfinement. Si l'ensemble du territoire métropolitain est passé en vert, l'Ile-de-France et donc Montereau sont en orange. Un décret publié ce lundi vient de préciser le cadre de ce nouvel assouplissement des mesures sanitaires mises en place en raison de l'épidémie de Covid-19. Déplacements, parcs et jardins, bars-restaurants, musées... ce qui a changé depuis ce mardi 2 juin.

### DÉPLACEMENTS

Désormais, l'interdiction de se déplacer à plus de 100 km de chez soi est levée sur l'ensemble du territoire. Le décret précise toutefois que les préfets pourront, si nécessaire, les restreindre à nouveau afin de lutter contre



la propagation du virus. Ces potentiels «reconfinements» pourront être décidés à l'échelle des départements, voire de manière plus localisée.

### PARCS ET JARDINS

Les parcs et jardins sont à nouveau autorisés à accueillir du public. Le port du masque y est simplement «recommandé», la limitation des rassemblements

de groupes de plus de dix personnes est toutefois maintenue. La Ville réfléchit à une programmation pour le retour des concerts des «Dimanches au Kiosque» dans les meilleurs délais.

### BARS-RESTAURANTS

Après des semaines de fermeture forcée, les bars, cafés et restaurants ont pu rouvrir leurs ter-

rasses. La mairie les accompagne dans cette reprise progressive en les autorisant à étendre les terrasses et en instaurant la gratuité de l'espace public sur l'année 2020.

### MUSÉES

Les musées rouvrent également leurs portes. À partir de ce week-end, les visites de la Micro-Folie reprennent au Prieuré St-Martin (samedi et mercredi, 14h-18h).

### HYGIÈNE

Restons tout de même prudents. Le décret rappelle que «les mesures d'hygiène» et de «distanciation sociale» doivent continuer à «être observées en tout lieu et en toute circonstance». Le port du masque de protection est imposé à «toute personne de onze ans ou plus» à bord des trains, avions, bateaux, dans les transports en commun et aussi dans les gares et aéroports.

## Numérique

## StopCovid, la nouvelle appli qui vous protège

Dépuis mardi 2 juin, l'application StopCovid est téléchargeable sur les smartphones à partir de l'App Store ou de Google Store. Son principe : si vous avez été à proximité pendant une durée significative et de façon rapprochée d'une personne porteuse du virus, vous recevez une notification, vous en informant. Ainsi, vous pourrez prendre toutes les précautions nécessaires pour vous protéger ainsi que vos proches. Il conviendra alors de prendre



immédiatement contact avec votre médecin pour être pris en charge. Dans le cadre de la protection de la vie privée, en aucun cas, vous ne pourrez identifier qui a été à proximité de vous, ni qui est malade.

**DU 3 AU 10 JUIN 2020**

### Services publics

#### VOS SERVICES MUNICIPAUX DÉCONFINÉS

En raison du déconfinement progressif, la grande majorité des services municipaux a rouvert ses portes au public en privilégiant la prise de rendez-vous pour l'accueil physique. Le virus circule encore, il s'agit d'encadrer au mieux les contacts sociaux afin de protéger l'ensemble des habitants et les agents municipaux :

- L'État civil est ouvert uniquement sur rendez-vous pour les démarches de recensement militaire, les CNI et passeports, les mariages/PACS et les inscriptions sur liste électorale. Pour les déclarations de naissances et de décès, l'accueil se fait sans rendez-vous. Toutes autres démarches par téléphone : 01 64 70 44 00.
- Le service du Bel Âge est ouvert aux horaires habituels - Tél. 01 64 70 44 69 - contact.belage@ville-montereau77.fr
- Le Pôle Médical Municipal est ouvert et les médecins assurent leurs consultations. Infos : 01 82 34 00 20.
- Le cimetière est ouvert au public.
- Les Services Urbanisme et Inspection Sanitaire sont ouverts sur rendez-vous. Tél. Service Urbanisme au 01 64 70 44 52, Inspection Sanitaire au 01 64 70 44 17.
- Le CCAS est ouvert aux horaires habituels. Infos : 01 60 57 21 02 / ccas.montereau@gmail.com
- Les médiathèques ont repris du service, en privilégiant une formule drive pour emprunter des documents. Pour passer commande : Médiathèque Alain Peyrefitte - Tél. 01 60 57 21 26, Médiathèque Gustave Flaubert - Tél. 01 64 70 38 94 (jeunesse) et 01 64 70 38 95 (adultes)
- Le Conservatoire municipal est ouvert dans le cadre des inscriptions pour l'année 2020-2021. Tél : 01 60 74 74 30

Accueil de la mairie : Tél. 01 64 70 44 00

#### #MontereauCombatLeCovid19 DISTRIBUTION DE MASQUES POUR LES COLLÉGIENS

Afin d'anticiper la reprise des classes dans les collèges de Montereau, la mairie offre un masque en tissu supplémentaire à tous les collégiens habitant Montereau. La distribution a lieu jusqu'au 5 juin sur 2 points de retraits : la mairie de Montereau (au Service Culturel, accessible depuis la cour d'honneur) et la Maison de Quartier Ville Haute (1, avenue Laennec). Pour récupérer votre masque, il suffit de vous présenter à l'un des 2 points de retrait, munis obligatoirement des justificatifs suivants : pièce d'identité (originale), justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, taxe d'habitation...), justificatif de scolarité (certificat de scolarité, carte scolaire...) ou le carnet de correspondance en cours de validité.

#### Impôts DÉCLAREZ VOS REVENUS 2019 JUSQU'AU 11 JUIN

En 2020, vous devez toujours déclarer vos revenus 2019. En raison de la crise sanitaire, le gouvernement prolonge jusqu'au 11 juin minuit la possibilité d'effectuer cette démarche. Si vous bénéficiez de la déclaration automatique (vous serez averti par mail ou par courrier), il vous suffit de vérifier. Si vous avez des modifications ou si vous devez prendre en compte des frais réels, des dons, des pensions à déclarer... complétez la déclaration sur votre espace particulier à consulter sur le site impots.gouv.fr ou modifiez votre déclaration papier. Si vous ne bénéficiez pas de la déclaration automatique, rendez-vous directement comme d'ordinaire sur le site www.impots.gouv.fr pour remplir votre déclaration en ligne (ou complétez votre déclaration papier).

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès  
Tél. 01 64 70 44 00

Mairie annexe - 3, rue André Thomas  
Tél. 01 60 57 21 00

Toute l'info municipale :  
[montereau77.fr](http://montereau77.fr)



Directeur de la publication : Adil MOUEFFEK

Rédacteur en chef : Bertrand LECLAIR

Rédaction : Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS

Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU



Les ponts de la Seine et de l'Yonne vont faire l'objet de travaux de réfection à compter du 22 juin prochain et ce, jusqu'au 4 septembre. Pendant cette période, la circulation des piétons sera déviée sur le trottoir opposé et celle des

véhicules réduite d'une voie. La route sera fermée à la circulation dans le sens Montereau > Melun, ainsi que la route du Faubourg Saint-Maurice (RD411). Des déviations et une signalisation adéquate seront prochainement mises en place.



## Tribunes libres

### GROUPE

#### “UNIS POUR MONTEREAU”

Depuis le confinement, le Maire et les agents municipaux ont mis en œuvre un véritable plan d'actions pour faire face à cette crise et aider les Montereais à surmonter les difficultés : création de l'atelier éphémère pour la conception de masques (modèle AFNOR), achat de masques (DGA) pour les adultes, les collégiens et les enfants scolarisés en élémentaire, soutien aux commerces locaux et préservation du pouvoir d'achat des familles, action de dépistage du Covid-19 avec l'ARS, mise en place des protocoles sanitaires pour rouvrir les services publics... «Vivre au Confluent» poursuit sa campagne électorale, en profitant du Département pour offrir des masques «torchons», de la CCPM en théâtralisaant la distribution des gels hydroalcooliques à quelques commerçants, en engageant une procédure au tribunal administratif à l'encontre de la Mairie. La création à quelques jours du second tour de l'élection municipale d'un pseudo journal courageusement anonyme et à charge contre la ville de Montereau ne laisse guère de doute sur l'identité des contributeurs qui semblent ne pas l'aimer, notre ville. Les dépenses seront sûrement incluses dans les comptes de campagne de la liste «Vivre au Confluent»...

Pendant que certains avancent maladroitement grimés pour tenter de faire oublier leur désertion de la mairie depuis janvier, le groupe «Unis pour Montereau» et le Maire sont dans l'action au quotidien, sur le terrain, pour servir Montereau et les Montereais.

Sofian Reguig, conseiller municipal  
<https://www.facebook.com/unis.pourmontereau.3>

### GROUPE

#### “VIVRE AU CONFLUENT”

Non respect de la loi  
L'article L 52-1 du code électoral interdit à un maire toute opération nouvelle afin de garantir la neutralité du scrutin.

À Montereau le maire a distribué personnellement des masques achetés par la mairie et des bons d'achats pour 150 000 euros aux parents d'élèves en ne respectant pas le code électoral qui aurait dû l'obliger à rester neutre et à laisser le personnel communal agir sans jamais se mettre en avant...

Malheureusement ce n'est qu'un exemple des «arrangements» permanent de l'actuel maire avec les règles.

La justice est saisie mais sa décision n'arrivera malheureusement qu'après les échéances. Nous laissons alors les Montereais(es) juger par eux-même.

Jean-Marie Albouy

## Santé

# Quels que soient vos problèmes de santé, faites-vous soigner !

**D**epuis le début de l'épidémie du Covid19, on observe, partout en France, un recul du recours aux soins préoccupant sur le plan sanitaire. Selon l'Assurance maladie, la fréquentation des cabinets de médecins généralistes a diminué de 40% depuis la fin du mois de mars, même en comptabilisant les téléconsultations. Celle des spécialistes a chuté quant à elle de près de 60%. Le problème est que ce renoncement, même temporaire, peut entraîner toute une série de complications pour de nombreux malades. C'est pourquoi les autorités sanitaires incitent vivement les patients à ne pas reporter les soins dont ils ont besoin. Cela concerne tout particulièrement les personnes vulnérables, comme les nourrissons ou les femmes enceintes. Ainsi, les enfants doivent continuer à être vaccinés et les femmes suivies, quel que soit le trimestre de leur grossesse, ce qui suppose notamment de réaliser les trois échographies requises. Quant aux personnes atteintes de maladies chroniques, elles doivent continuer à prendre leurs médicaments habituels, ne



pas reporter les rendez-vous et les examens médicaux qui leur ont été prescrits. Que l'on soit dans une situation de fragilité nécessitant un suivi particulier ou que l'on ait tout simplement besoin de consulter, il ne faut pas hésiter à contacter son médecin pour prendre rendez-vous :

- en recourant à la téléconsultation à chaque fois que possible ;
- en se rendant sur place : tous les professionnels de santé, qu'ils exercent en cabinet, en centres de santé ou en établissements de soins, se sont organisés pour limiter au maximum les risques de contamination. Enfin, bien sûr, en cas d'urgence, il ne faut pas hésiter à appeler immédiatement le 15 (ou contacter le 114, numéro pour les personnes sourdes ou malentendantes).

## #MontereauCombatLeCovid19

# Action de dépistage

**J**eudi dernier, de nombreuses personnes ont participé à l'action de dépistage du Covid-19 organisée à Montereau par l'Agence Régionale de la Santé. Avec le soutien de la mairie, le personnel médical de PoM3 ainsi que l'équipe opérationnelle d'hygiène du Centre Hospitalier 77, cette action, la première dans le département, a permis à bon nombre de citoyens inquiets de venir consulter et se faire dépister sur place par un test PCR (nasaux-pharyngés) afin d'obtenir leurs résultats sous 48h. Pour rappel, si vous avez des symptômes tels que de la fièvre, un mal de gorge, un mal de tête, de la toux, des courbatures, la perte du goût ou de l'odorat, et/ou que vous avez été en contact avec une personne malade, n'hésitez pas à contacter votre médecin. Il



jugera de la nécessité de vous délivrer une ordonnance permettant de faire le test au laboratoire.

## Accès au Droit

# Les permanences du CIDFF reprennent !

**B**esoin d'un juriste ? Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles reprend ses permanences en présentiel. Pour rappel, la structure délivre des informations juridiques, renseigne les usagers (plus particulièrement les usagères) sur leurs droits et les accompagne dans leurs démarches si besoin.

### PROTOCOLE

Après avoir pris rendez-vous auprès du Point d'Accès au Droit de Montereau, il sera demandé aux usagers de :

- venir seul, sauf besoin impératif d'un traducteur,
- de porter un masque durant tout l'entretien (à défaut ils ne

seront pas reçus),  
- de se laver les mains au gel hydroalcoolique à leur arrivée et juste avant d'entrer en entretien.

### 3 PERMANENCES

En ce mois de juin, les permanences se tiendront :

- jeudi 11 juin (14h-17h) au Point d'Accès au Droit, 9 rue Fleur Bégné
- jeudi 18 juin (14h-17h) à la Maison des Familles, 6 rue Jules Ferry
- jeudi 25 juin (14h-17h) au Point d'Accès au Droit.

Pour prendre rendez-vous :  
**Point d'Accès au Droit, 9 rue Fleur Bégné - Tél : 01 64 31 07 83**

## Etat Civil

### BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTEREAU

Moustafa OUMOUSSA né le 25/05/2020  
Cameron UNVOAS né le 27/05/2020

### DÉCÈS

Jean-Michel NIUIEMENT, 73 ans  
Edmond COGNARD, 89 ans  
Marguerite KOWALSKI, 98 ans  
Christiane CAMBRÉSY veuve NINNOLI, 89 ans  
Jacki LEMAUR, 73 ans  
Guy CHAZETTE, 78 ans  
Colette SOUFFLET épouse DONATO, 81 ans  
Gabrielle BEAUJOUAN veuve PENOT, 87 ans  
Lionel de GUY, 68 ans

## Offre d'emploi

### INTERVENANTS RAPE (H/F)

Dans le cadre de son programme visant à lutter contre le décrochage scolaire et à favoriser la réussite des élèves, la Mairie recrute des intervenants qualifiés rémunérés en vacation : étudiants (bac+2 minimum), enseignants en activité ou à la retraite. Il s'agit d'aide aux devoirs et d'activités ludiques et pédagogiques pour les élèves des écoles élémentaires de la Ville (CP au CM2).

Périodicité : les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs, durant les périodes scolaires, à partir de 17h15 (obligation d'effectuer 2 journées par semaine minimum).

Merci d'adresser dès maintenant votre candidature (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Maire, 54 rue Jean Jaurès - 77130 Montereau ou par mail à : [contact.drh@ville-montereau77.fr](mailto:contact.drh@ville-montereau77.fr)

Vous avez jusqu'au 26 juin pour déposer vos documents.

Plus d'infos au 01 60 57 58 91

## Montereau le 7 sur 7

### #MontereauCombatLeCovid19

#### PORTAGE DES COURSES

Même pendant la phase de déconfinement, la mairie propose un service exceptionnel de portage des courses.

#### COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez en mairie pour organiser l'heure de vos courses : Tél. 01 64 70 54 36.
- Vous faites vos courses vous-mêmes. Vous réglez vos courses en caisse et un agent municipal récupère vos courses en caisse et les transporte jusqu'à votre domicile.
- Vous contrôlez votre marchandise et validez le dépôt.

#### Culture

#### REMBOURSEMENT DU CONCERT ONIF

Le confinement lié à l'épidémie n'a pas permis l'organisation du traditionnel concert «La Nuit américaine» avec l'Orchestre National d'Ile-de-France, qui devait avoir lieu le 28 mars au Centre Omnisports Jean Allasseur. Pour les personnes qui avaient déjà acheté leurs places, le remboursement est désormais possible au service culturel en mairie, chaque après-midi de 13h45 à 17h. Afin de bénéficier du remboursement, il est impératif de venir faire votre demande avant le 30 juillet 2020, muni impérativement des billets liés à l'événement.

#### Jeunesse

#### CHANTIERS JEUNES CITOYENS : INSCRIVEZ-VOUS !

Vous êtes âgé de 16 à 22 ans, avec un projet de mobilité, de formation ou d'emploi ? Vous avez besoin d'un peu d'argent ? Participez à une action municipale d'intérêt général d'une durée de 5 jours et percevez une gratification pour vous aider à financer votre projet !

Pour retirer un dossier de candidature auprès du service Jeunesse, envoyez un mail à : [directionjeunesse@ville-montereau77.fr](mailto:directionjeunesse@ville-montereau77.fr) ou prenez rendez-vous par téléphone au 01 64 70 54 36.

#### Transport

#### ZONES BLEUES

Depuis le début du confinement, les agents des forces de l'ordre de Montereau ont fait preuve de tolérance concernant les véhicules longuement stationnés sur les «zones bleues», habituellement limitées à quelques heures. Désormais, le respect de ces zones de stationnement sera plus strictement contrôlé dans toute la ville et tout manquement à la règle sera amenable.

#### Exposition

#### «100 JOURS, 100 PHOTOS»

Le Covid-19 aura bouleversé nos vies. Pour illustrer ces moments incroyables où le courage des uns et les sacrifices de tous ont permis de faire face, la Ville a décidé de consacrer une exposition de photographies et un cahier spécial dans son prochain magazine à la crise sanitaire liée au coronavirus. Héros du quotidien, décors surprenants, scènes de cette drôle de vie saisies par des photographes Montereais, tous vos clichés sont acceptés tant qu'ils sont délivrés en haute définition (3500x2500 pixels minimum, tous types d'appareils et smartphones). Chaque participant peut proposer jusqu'à 6 photographies numériques au maximum. Les clichés sélectionnés seront offerts en tirage papier grand format professionnel à leurs auteurs à l'issue de l'exposition.

Pour participer, merci d'envoyer vos clichés avant le 15 juin sur : [100.photos@ville-montereau77.fr](mailto:100.photos@ville-montereau77.fr)

#### Concours

#### «À VOS MASQUES !»

Le masque, accessoire de mode ? Pour rompre avec la morosité, certains s'amusent à le customiser. Pour faire écho à cette joyeuse tendance, la boutique montereaise PHOX et la mairie ont lancé le concours «À vos masques !». Le principe est simple : venez vous faire tirer le portrait avec votre masque par Dominique Bruneau, photographe professionnel, les mercredis (15h30-17h30 et les samedis (14h30-17h). Dans quelques semaines, un jury sélectionnera les visages masqués les plus originaux. À la clef : un appareil photo numérique d'une valeur de 100 euros offert par PHOX et de nombreux bons d'achat à valoir chez les commerçants de Montereau. En bonus, chaque participant recevra un tirage 13x18cm offert de son portrait.

INFOS : PHOX - 38, rue Jean Jaurès - Tél : 01 64 32 80 78

#### Vie scolaire

#### RENTRÉE DES CLASSES PROGRESSIVE

Vous avez un enfant scolarisé à Montereau ? Vous avez été contacté par son école pour savoir si vous souhaitez qu'il retourne en classe. Si vous n'avez toujours pas donné suite, merci de répondre au plus vite pour que l'établissement puisse organiser son accueil dans les meilleures conditions.

#### Digitale Académie

#### RÉOUVERTURE SUR RENDEZ-VOUS

La Digitale Académie qui propose plus de 1 000 formations supérieures en ligne rouvrira sur rendez-vous le 8 juin. Les futurs étudiants qui ne seraient pas satisfaits des choix proposés par la plateforme Parcoursup pourront également s'y inscrire à partir de cette date.

1, rue Honoré de Balzac - tél. 01 82 34 01 41